

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE CASAL SENIOR FEMININ - 2019/2020

1^{er} tour : 17 NOVEMBRE 2019

26 clubs engagés - 2 exempt : **AS Landaise et Boufféré**

Poule	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F	Poule G	Poule H
1	STE FLORENCE	LA BRUFFIERE	LONGUE	ST BARTHELEMY	COUERON	SNVBA	GUEMENE	ENTRAMMES
2	LES HERBIERS	VBN	ASPTT LAVAL	LA ROCHE SUR YON	COULAINES	SCO ANGERS	ASBREZE	ETINCELLE MAYENNE
3	ST MARTIN ST AUBIN	LES SABLES	CSSG LE MANS	BOUGUENAI	ST HERBLAIN	VB CENTRE MAUGES	LES EPESES	BEAUFAY

Informations supplémentaires :

- Match en 2 sets gagnants.
- Les équipes classées **1^{ères}**, les **5 meilleurs seconds** et les 2 exempts sont qualifiées pour le 2^{ème} tour.
- Frais d'arbitrage : 31,00 euros par équipe (93,00 répartis : 30,00 € pour le marqueur et 63,00 € entre les deux arbitres).
- Le 1^{er} nommé joue à domicile, le 2nd et le 3^{ème} se déplacent.